

OFFRE DE STAGE

Référence Pôle AVS – 04/2019

ENTREPRISE : Business France Allemagne

ACTIVITE : Service d'appui à l'international pour les entreprises françaises

ADRESSE : Martin-Luther-Platz 26 – 40212 Düsseldorf

TELEPHONE : +49 211 300 41 0 - Mèl : dusseldorf@businessfrance.fr

DESCRIPTIF DU STAGE À POURVOIR :

Dates et durée : du 1^{er} août au 30 novembre 2019 - 4 mois

Mission : intégré(e) au sein du pôle AdVS Art de Vivre - Santé (équipe de 7 personnes), vous travaillerez sous la responsabilité du chef de pôle en collaboration avec le conseiller export et/ou le chargé de développement. Vous participerez aux actions suivantes :

- Dans le cadre du **Pavillon France sur le salon Medica** du 11 au 14 novembre mars 2019 à Düsseldorf,
 - Gestion d'une plateforme de matchmaking :
 - Suivi des inscriptions,
 - Suivi et gestion des profils, soutien aux entreprises participantes
 - Organisation d'opérations de networking (soit sous forme de petits déjeuners soit sous forme de cocktail) :
 - Invitations et confirmations de la venue d'opérateurs allemands
 - Soutien logistique pour l'organisation des événements
- Soutien des équipes dans leur travail commercial quotidien et de recherche d'informations
- Rédaction de fiches marché et de fiches salon pour les différents segments du Pôle AdVS

PROFIL RECHERCHÉ :

ESC 2^{ème} année (en césure) ou équivalent (master en gestion ou en commerce international)

- Très bon niveau d'allemand
- Bonnes qualités rédactionnelles en français et en allemand
- Dynamisme, réactivité et adaptabilité
- Bonnes capacités d'organisation
- Prise d'initiatives et autonomie
- Bon sens du contact et commercial indispensable
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint)

CONDITIONS :

Une **convention de stage** devra obligatoirement être signée entre l'établissement universitaire, l'étudiant et l'Etablissement public BUSINESS FRANCE, 77 Boulevard St Jacques, 75998 Paris Cedex 14 représenté par la Mission Economique – Business France de Düsseldorf. En raison de notre statut diplomatique, le droit du travail en vigueur est le droit français.

La gratification : 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale conclues à compter du 1^{er} septembre 2015, soit **3,75 €/heure réellement effectuée**.

Les formalités nécessaires doivent être faites auprès de la CPAM pour s'assurer que la couverture accident du travail sera maintenue pendant la durée du stage.

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV à simone.iacono@businessfrance.fr en précisant la référence de l'offre en objet